



Rapport annuel 2011

du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale
du 6 juin 2012





Table des matières

1. 2011 en résumé	5
2. Les structures de STRID	6
2.1 Capital-actions	6
2.2 Instances de STRID	7
2.3 Ressources humaines	9
3. Système de management qualité-environnement-sécurité (SMQES) et certification ISO 14001	10
3.1 Engagement Qualité-Sécurité-Environnement	10
4. Direction, administration	13
4.1 Gestion de la taxe au sac régionale	13
4.2 Action « Qui utilise quoi? »	15
5. Exploitation du centre régional et désapprovisionnement des déchèteries communales	16
5.1 Centre régional de transfert	16
5.2 La déchèterie Yverdon-les-Bains, Treycovagnes	18
5.3 Machines et matériel d'exploitation	22
5.4 Faits marquants 2011	23
6. Communication	24
6.1 Campagne des biodéchets	24
6.2 Le coup de balai	24
6.3 Le Rallye du tri	25
6.4 Introduction de la taxe au sac en ville d'Yverdon-les-Bains	25
6.5 Journée des surveillants de déchèterie	25
6.6 Déchèterie Champs Torrens	25
6.7 Journée des chefs de voirie	26
6.8 Soirées d'information pour les nouveaux municipaux	26
6.9 Mandats confiés à COSEDEC	26
6.10 Autres prestations de COSEDEC dans le Nord vaudois	27

7. Secteur manifestation	28
7.1 Présentation	28
7.2 Service-conseil	28
7.3 Matériel de tri	28
7.4 Vaisselle réutilisable	29
7.5 Considération	30
7.6 Conclusion	30
8. Relations avec nos partenaires	31
8.1 Usine de Valorisation Thermique des Déchets (UVTD)	31
8.2 Collectes des ordures ménagères	32
8.3 Compostière de la Plaine de l'Orbe à Chavornay	33
8.4 Recycleurs - repreneurs	34
8.5 Transporteurs	35
9. Filières des déchets	36
9.1 Les déchets incinérables	37
9.2 Les déchets recyclables	38
10. Conclusions	39
11. Perspectives et objectifs de STRID pour 2011 - 2012	40

Annexes :

Organigramme de la société

Compte d'exploitation 2011 et bilan au 31.12.2011

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31.12.2011

Rapport de l'organe de révision

Annales de STRID depuis sa fondation en 1993

1. 2011 en résumé

2011 restera une année exceptionnelle pour STRID.

Après plus de dix ans de discussions, de négociations et d'études, l'extension de STRID sur son nouveau terrain de Champ Torrens peut enfin se concrétiser. Le planning prévoyant la mise en exploitation des nouveaux locaux à la fin de l'année a failli être mis à mal avec l'arrivée tardive du permis de construire. Malgré cela, les entreprises ont mis les moyens nécessaires pour tenir au mieux les délais. La nouvelle halle de transfert a pu être exploitée en décembre, la nouvelle déchèterie-ressourcerie a accueilli ses premiers clients le 9 janvier 2012, même si plusieurs aménagements n'étaient pas terminés. Pour le moment, seules les communes d'Yverdon-les-Bains et de Treycovagnes qui ont passé une convention avec STRID, couvriront les frais de cette déchèterie ; tout autre actionnaire pouvant les rejoindre s'il le désire. Les nouvelles installations de Champ Torrens répondent pour l'heure aux attentes de STRID et de leurs utilisateurs.

Le Conseil d'administration de STRID est élu pour cinq ans, l'automne qui suit les élections communales. L'assemblée extraordinaire du 14 septembre 2011 a très fortement modifié le visage du conseil. Seuls quatre des neuf administrateurs sortants étaient candidats à une réélection. Cette situation exceptionnelle n'était pas due à une mésentente interne, bien au contraire. Elle était due à la situation personnelle particulière de chacun des sortants. Parmi ces derniers, il convient de relever le départ de Monsieur Daniel BURRI, président de STRID depuis sa création en 1993! STRID perdait un guide solide et fidèle pendant 18 ans. C'est donc un conseil avec une majorité de nouveaux visages qui s'est mis au travail dès l'automne. Chacun a rapidement trouvé sa place et ses marques pour faire face aux nouveaux défis qui sont à notre porte.

La taxe au sac régionale proposée et gérée par STRID a passé un cap important en 2011, avec l'adhésion au système régional des communes de Montcherand, Novalles et Yverdon-les-Bains. C'est désormais le 71 % des habitants du périmètre et 24 communes sur 67 qui utilisent les sacs blancs de STRID pour la collecte des ordures ménagères. Toutes ces communes n'auront pas besoin d'adapter leur règlement sur les déchets suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 4 juillet 2011. Par contre, toutes les communes qui financent le traitement des ordures ménagères par l'impôt ou par une taxe personnelle devront revoir leur copie. STRID reste au service des communes actionnaires pour les aider dans leurs démarches.

La mise à disposition par STRID de gobelets consignés lors de manifestations a pris son essor en 2011 et répond à un besoin. La Fondation Bartimée collabore avec STRID en se chargeant du lavage des gobelets. Des locaux et équipements provisoires ont permis de faire face aux demandes. Dès 2012, l'ensemble de l'activité sera regroupée à Champ Torrens. Cette nouvelle mission permet de produire moins de déchets, ce qui constitue un objectif fondamental de STRID.

A nouveau, STRID a pu compter sur un directeur et un personnel compétents et motivés, sans lesquels la société ne fonctionnerait pas si bien et ne pourrait pas offrir à ses clients et actionnaires des prestations en perpétuelle amélioration.

2. Les structures de STRID

2.1 Capital-actions

Capital-actions au 31.12.11 : CHF 7'000'000.- entièrement libéré.

Types d'actions

Actionnariat public :

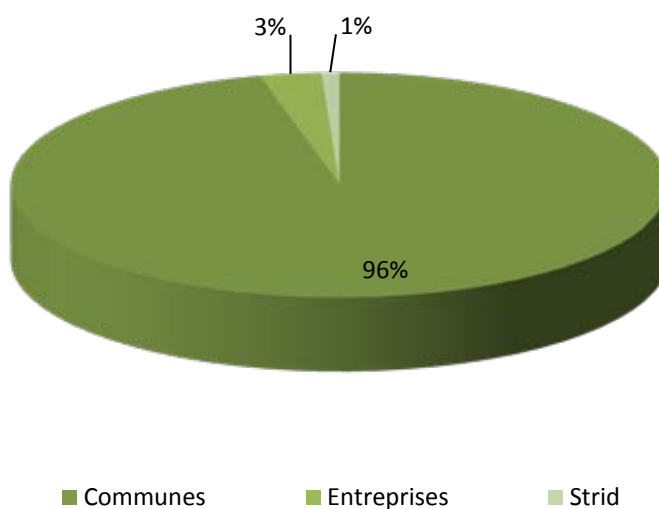
CHF 700.- pour 6.7 habitants pour les communes jusqu'à 1'139 habitants.

CHF 2'100.- pour 20.1 habitants pour les communes de plus de 1'139 habitants.

Actionnariat privé :

CHF 700.- pour 2,5 tonnes de DIB (déchet industriel banal) par année pour les entreprises.

Répartition de l'actionnariat



L'actionnariat privé est représenté par 35 entreprises de la région.

Lors de l'Assemblée Générale de 2008, la répartition des actions en fonction du nombre d'habitants a été modifiée afin de répondre au développement démographique de la région.

Au 31 décembre 2011, le nombre de communes actionnaires est de 67.

2.2 Instances de STRID

Conseil d'administration au 31.12.2011

Fonction		Représentant
Président	Jacques-André Mayor	Orbe
Vice-Président	Jean-Philippe Petitpierre	Orges
Secrétaire	Marc-André Burkhard	Yverdon-les-Bains
Membres	Sylvie Di Dario	Cheseaux-Noréaz
	Philippe Duvoisin	Sainte Croix
	Roger Hug	Pomy
	Philippe Moser	Yvonand
	Guy Muller	Chavornay
	Dominique Willer	Grandson

Bureau du Conseil d'Administration

Jacques-André Mayor
Jean-Philippe Petitpierre
Marc-André Burkhard

Direction

Jean Paul Schindelholz

Organe de révision

Fiduciaire Heiz Daniel SA - Chamblon

Commissions internes

Personnel	Dominique Willer
Projets	Philippe Duvoisin Philippe Moser Guy Muller

Représentations de STRID SA

TRIDEL

Conseil d'administration :	Jacques-André Mayor Jean-Philippe Petitpierre
Commission financière :	Claude Recordon
Comité d'exploitation :	Jean Paul Schindelholz

VADEC

Conseil d'administration :	Jean-Philippe Petitpierre
Bureau du Conseil d'administration :	Jean-Philippe Petitpierre

COSEDEC (*Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets*)

Conseil d'administration :	Jean Paul Schindelholz, président
----------------------------	--------------------------------------

CPO (Compostière de la Plaine de l'Orbe)

Conseil d'administration	Guy Muller
--------------------------	------------

Commissions externes

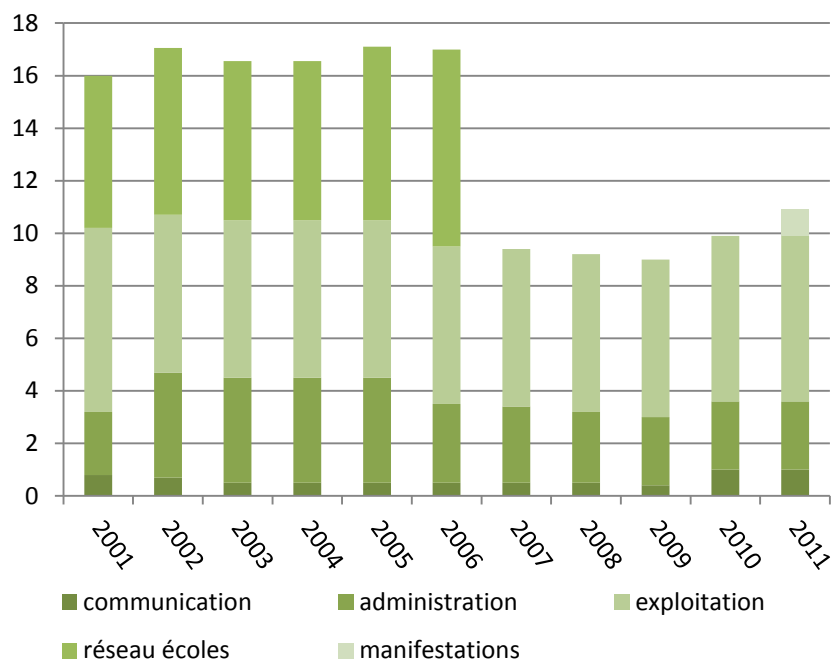
Commission consultative du département Sécurité et Environnement (CODE)	Jean Paul Schindelholz
Infrastructures communales de l'Union des villes suisses (section déchets)	Jean Paul Schindelholz
Association suisse des chefs d'exploitation et exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED)	Jean Paul Schindelholz
Société Industrielle et Commerciale Yverdon-Grandson et environs	Jean Paul Schindelholz

2.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31.12.2011 est de 10.9 EPT réparti entre 12 personnes.

STRID forme en outre un apprenti employé de commerce.

Evolution de l'effectif ces 10 dernières années



Sont entrés au service de STRID en 2011 :

M. Benoît Delapraz, ingénieur HES en Gestion de la nature, responsable du nouveau secteur des manifestations.

M. Sylvain Peytregnet, machiniste.

M. Alessandro Di Muccio, apprenti employé de commerce, profil E.

M. Denis Huguet, peseur, est parti en retraite le 31 juillet après 23 années de bons et loyaux services.

Mme Joëlle Philipona a brillamment terminé son apprentissage d'employée de commerce. Elle a quitté STRID au terme de son contrat le 31 juillet.

3. Système de management qualité – environnement – sécurité (SMQES) et certification ISO 14001



3.1 Engagement Qualité - Sécurité - Environnement

Dans le but de fournir un service de qualité, dans le respect de nos partenaires, de nos collaborateurs et de l'environnement et de répondre à la norme ISO 14001, nous nous engageons:

A fournir un service de qualité en

- répondant aux besoins de nos clients et de nos partenaires
- travaillant dans un souci d'amélioration constante
- respectant des critères de qualité évolutifs
- contrôlant en permanence la qualité de nos services et de nos prestations
- respectant les exigences légales et en encourageant nos clients et partenaires à faire de même
- établissant un partenariat constructif avec les autorités communales, cantonales et fédérales
- collaborant avec les autres périmètres de gestion du canton
- assurant le rôle de centre régional d'information et de formation dans le domaine de prévention du tri et du recyclage des déchets
- identifiant et en prenant en compte les nouvelles technologies relatives à la gestion des déchets
- sensibilisant et en motivant nos collaborateurs en leur garantissant notamment une formation continue

Durant l'année nous avons notamment :

- profité des changements occasionnés par l'ouverture de l'usine de méthanisation pour marquer cette année avec une campagne d'information « grand public » sur les déchets verts
- réalisé un audit de surveillance pour la certification ISO 14001
- réalisé des soirées d'information pour les nouveaux Municipaux
- proposé aux entreprises la possibilité d'évacuer leurs déchets avec une facturation au poids
- développé au sein de l'entreprise un secteur « Manifestation » pour accompagner les organisateurs d'événements dans la gestion de leurs déchets
- finalisé le projet de construction de la nouvelle déchèterie-ressourcerie sur le site de Champs Torrens
- fait l'acquisition d'une nouvelle camionnette pour le désapprovisionnement des déchèteries communales

A respecter l'environnement en

- considérant le respect de l'environnement comme l'une de nos préoccupations principales
- améliorant de façon continue notre performance environnementale en réduisant le plus possible les impacts environnementaux de nos activités
- optimisant, en particulier, la logistique des transports afin de réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre
- prenant les mesures nécessaires pour éviter toute forme de pollution
- incitant nos partenaires et nos collaborateurs à préserver l'environnement
- mandatant la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) pour sensibiliser les élèves à la gestion des ressources et des déchets
- faisant la promotion du tri des déchets auprès du grand public par des actions de communication ciblées
- respectant la législation environnementale et en encourageant nos clients et partenaires à faire de même
- assurant la transparence de chaque filière d'élimination ou de recyclage
- tenant compte des critères environnementaux dans le choix de nos partenaires
- préférant les technologies les plus respectueuses de l'environnement
- prévenant la production de déchets par des actions concrètes (utilisation de vaisselle réutilisable dans les manifestations)

Durant l'année nous avons en particulier :

- livré 382 000 gobelets réutilisables sur les manifestations, ce qui a permis de limiter la production de déchets pour les organisateurs
- amélioré la logistique du transport des bennes en favorisant leur location par les communes. Ainsi, grâce aux échanges de bennes lors des désapprovisionnements, des trajets à vide sont évités
- mandaté COSEDEC pour les animations scolaires, 199 classes du périmètre ont été sensibilisées à la problématique des déchets
- collaboré avec le Service des Travaux de la ville d'Yverdon-les-Bains pour organiser le Rallye du Tri sur la berge du lac de Neuchâtel conjointement aux portes ouvertes de la Step de la ville
- organisé une journée d'information pour les surveillants de déchèterie sur le thème des déchets spéciaux
- agrandi la liste des biodéchets récoltés dans le périmètre afin de produire du biogaz suite à l'ouverture de l'usine de méthanisation à Chavornay
- accompagné les communes dans l'introduction d'une taxe au sac régionale (Yverdon-les-Bains, Novalles et Montcherand)

A tout mettre en œuvre pour la sécurité de nos employés et de nos partenaires en

- réduisant le plus possible les risques liés à nos activités
- assurant que nos collaborateurs utilisent les équipements de protection individuels adaptés à leurs activités
- assurant que les dispositifs de sécurité en place sont opérationnels et conformes aux exigences légales
- assurant des conditions de sécurité optimales pour les usagers de la déchèterie, les transporteurs et tout visiteur de nos installations
- testant périodiquement la fiabilité des procédures et des équipements liés à la sécurité incendie
- mettant en œuvre les bonnes pratiques MSST en matière de sécurité au travail applicables à nos activités
- respectant les exigences légales en matière de sécurité et en encourageant nos clients et partenaires à faire de même
- sensibilisant et en motivant nos collaborateurs fixes comme temporaires en leur garantissant notamment une information pratique en matière de sécurité

Durant l'année nous avons entre autres :

- mis à jour les trousse de premiers secours et équipements de sécurité de travail des collaborateurs de l'exploitation
- reconduit une campagne de prévention sur les risques d'accident. En 2011, aucun accident n'a eu lieu
- participé à deux journées de formation sur la sécurité dans la cadre de l'ASI

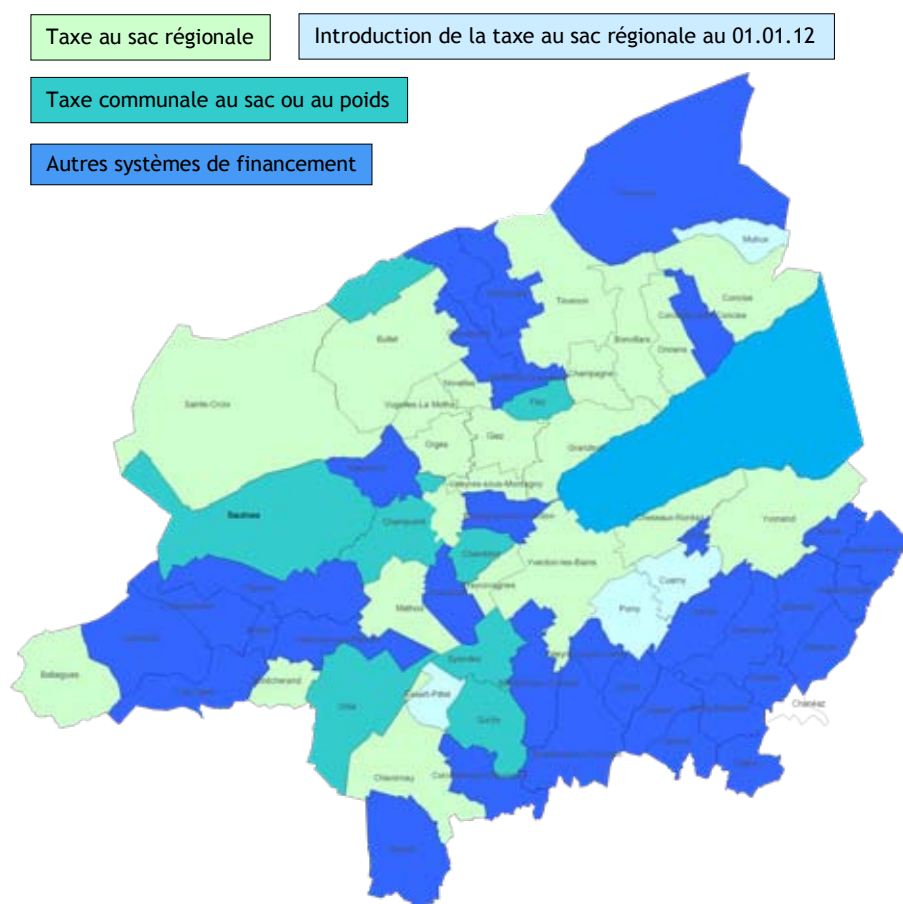
Les engagements que nous prenons tendent à une amélioration continue de nos prestations afin de pouvoir offrir à l'ensemble de nos partenaires un service exemplaire au niveau du respect de l'environnement, de la sécurité et de la qualité.

La certification ISO 14001 ne doit pas être qu'un diplôme affiché dans nos bureaux mais bien un état d'esprit d'amélioration continue dans lequel notre entreprise évolue.

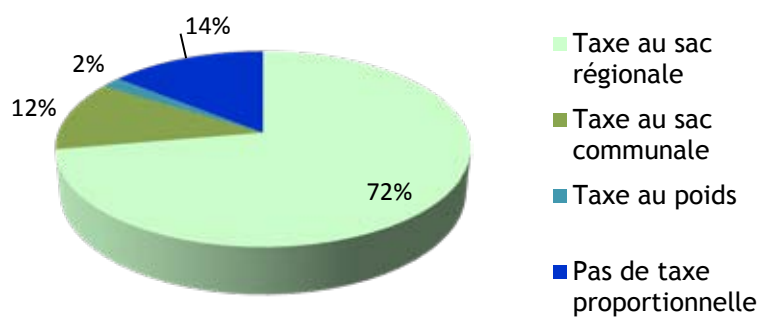
4. Direction, administration

4.1 Gestion de la taxe au sac régionale

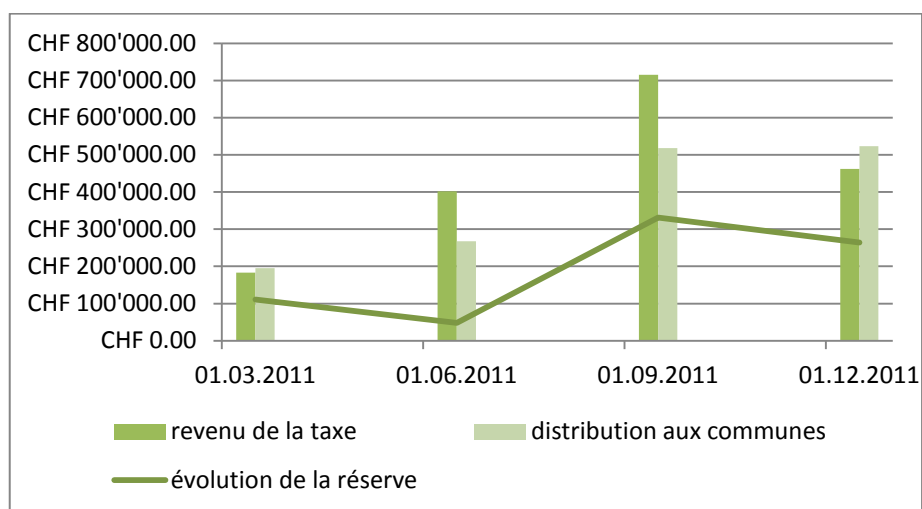
Situation dans le périmètre STRID (Nord vaudois) au 31.12.2011



Répartition des systèmes de financement de la gestion des déchets par rapport à la population



Evolution financière de la taxe au sac



La ristourne faite aux communes est basée sur les tonnages de sacs taxés collectés et le revenu de la vente de sacs.

Avant l'introduction de la taxe dans la commune d'Yverdon-les-Bains la réserve de la taxe au sac a été partiellement dissoute auprès des communes ayant déjà introduit ce système de financement.

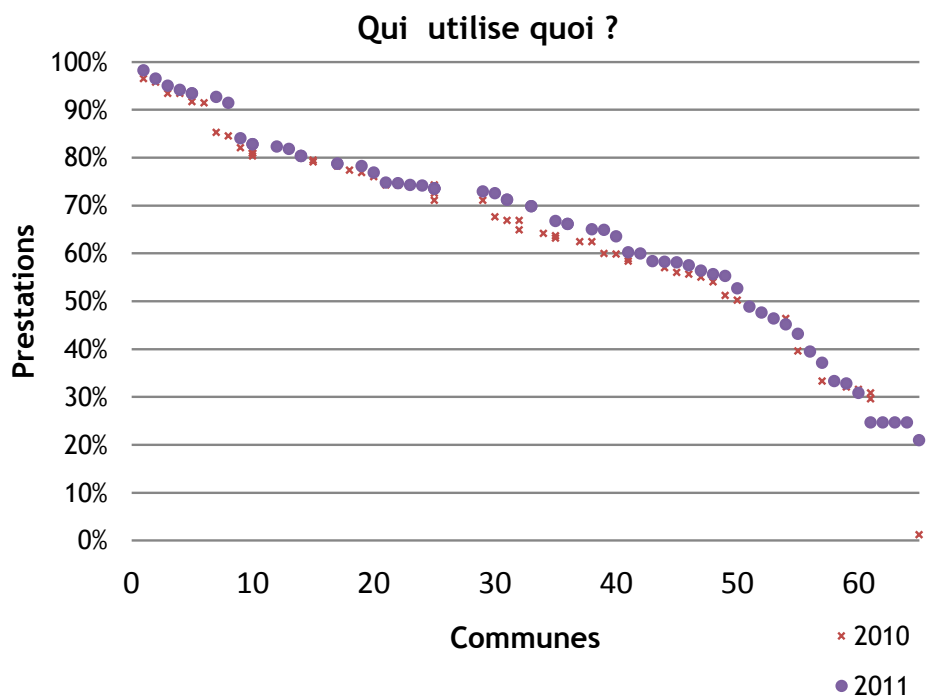
Tout au long de l'année 2011, la ristourne faite aux communes a été de CHF 400.- / tonne.

La réserve financière constituée correspond au stock de sacs dans les commerces et chez les privés ; elle permet de stabiliser le montant de la ristourne faite aux communes.

4.2 Action « Qui utilise quoi ? »

L'analyse du marché et de l'utilisation de nos prestations par les communes actionnaires révèle cette année encore une amélioration. Les communes utilisent en moyenne 64.1 % de nos prestations. C'est une amélioration de plus de 3 points par rapport à notre première analyse en 2008.

Ce résultat encourageant montre que nous répondons toujours mieux aux attentes de nos actionnaires. Le dialogue avec les communes est très important afin que nous puissions comprendre leurs besoins et leur apporter des solutions intéressantes.



5. Exploitation du centre régional et désapprovisionnement des déchèteries communales

Au cours de cette année, des changements ont eu lieu dans le personnel. Monsieur Huguet, peseur, est parti en retraite au 31.07.2011. Monsieur Varidel l'a remplacé pour le pesage et nous avons engagé Monsieur Peytregnet pour les travaux de chargement des camions avec notre pelle mécanique.

5.1 Centre régional de transfert

Les principaux déchets collectés avec notre camionnette dans les déchèteries communales assurent le financement de ce service. Ces filières sont soumises à une taxe anticipée au recyclage que nous récupérons auprès des divers organismes de gestion. Ce sont ces taxes qui nous permettent d'offrir ce service à nos communes actionnaires.

Evolution des quantités des principales filières de déchets collectés dans les déchèteries communales par notre camionnette

Filières	Unité	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011
PET	tonne	103.2	103.9	110.9	+6.8 %
ALU	tonne	24.4	29.6	24.0	-18.9%
Fer blanc	tonne	73.6	71.1	78.0	+9.8%
Pneus	tonne	17.4	24.3	36.3	+49.4%
Frigos	pièce	1'483.0	1'414.0	1'511.0	+6.8%
Gros SENS ¹	pièce	2'032.0	2'026.0	2'597.0	+28.2%
Petits SENS ²	palette	348.0	359.0	391.0	+8.9%
Swico ³	palette	1'052.0	1'099.0	1'386.0	+26.1%

1 : gros électroménager (four, cuisinière)

2 : appareils électriques

3 : informatique et électronique de loisir (TV, lecteur DVD, PC...)

Tonnage transporté total et kilomètres parcourus par notre camionnette

Parcours	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011
Tonnage	431.2	406.5	395.1	- 2.8%
Km	29'661.0	29'422.0	31'862.0	+8.3%
Nombre de désapprovisionnements	637.0	712.0	733.0	+2.9%
Km/tonne	68.8	72.4	80.6	+11.4%

Le service de bennes mis en place ces dernières années permet de faire profiter à nos communes actionnaires d'un tarif unique pour le transport des bennes. De plus en plus de communes ont recours à ce service avantageux. Les déchets collectés dans les communes sont stockés sur notre site pour être ensuite transportés vers les différents repreneurs.

Evolution des tonnages en transit sur notre site

Déchets (en tonnes)	2009	2010	2011	Evolution 2010-2011
Urbains incinérables	2'861.2	2'774.0	3'325.3	+19.9 %
Encombrants incinérables	2'465.3	2'721.3	3'325.6	+22.2 %
Bois	1'531.6	1'778.0	2'100.6	+18.1 %
Ferraille	495.0	565.4	550.2	-2.7 %
Compostables	1'188.7	952.2	875.9	-8.0 %
Inertes	1'264.1	1'248.1	1'735.0	+39.0 %
Papier-carton	4'096.9	4'152.7	4'665.8	+12.3 %

Les tonnages en transit sur notre site proviennent principalement des communes et des entreprises.

5.2 La déchèterie Yverdon-les-Bains, Treycovagnes

La construction de la nouvelle déchèterie-ressourcerie à Champs Torrens a commencé début 2011 et s'est poursuivie suivant le planning ci-dessous.

Description des travaux	Mois
Etudes, dossiers de mise à l'enquête Etude ingénieur civil, dossier et plans d'exécution Etude ingénieur bois dossier et plan d'exécution	février, mars, avril, mai
Installation de chantier	mai
Terrassement, sous-sol, fosse ascenseur	juin
Recépage des pieux, fondations	juin
Canalisations EC et EU	juin
Radier au sous-sol	juillet
Mur au sous-sol, remblayage, dalle sur sous-sol	août
Mur soutènements des rampes en béton mur niveau 0, dalle niveau 0	septembre
Mur niveau 1, dalle niveau 1, mur niveau 2, installation électrique, pose structure bois, enrobé bitumineux	octobre
Couverture et mise hors d'eau, pose des fenêtres, revêtement façades bois, installation chauffage, sanitaire, ventilation	novembre
Monte-charge, revêtement bois intérieur	novembre
Serrurerie, construction métallique	novembre
Carrelage, faïence, pose cuisine	décembre
Fin de chantier	13.12.11

Extension de STRID sur le site de Champs Torrens



Extension de STRID sur le site de Champs Torrens



Extension de STRID sur le site de Champs Torrens



5.3 Machines et matériel d'exploitation

Les différentes machines que nous utilisons sur le site nous servent aux chargements des différents types de déchets.

La faible place à disposition dans les locaux actuels nécessite de travailler en flux tendu. Cette situation évoluera avec la construction de la nouvelle halle de transfert qui permettra de travailler dans de meilleures conditions.

Equipement	Année d'achat	Fabricant, modèle	Frais d'entretien et réparation CHF/HT
Broyeur	2007	Terminator 3400	14'215.20
Camionnette	2010	Renault Maxity	3'730.80
Elévateur	2003	Avesco	2'100.94
Chargeur télescopique	2008	Manitou MLT 8-45	14'718.35
Pelleteuse	2008	Liebherr A 316	15'776.85
Remorque	2006		10'086.20
Benne compactante	1998	Hunkeler	5'812.40
Destructeur de documents	1993	Intimus	0.00
TOTAL			66'440.75

5.4 Faits marquants 2011

Mars	Etude pour la réalisation du centre de tri de la déchèterie
Mai	Entrée en service de M. Sylvain Peytregnet comme machiniste
Juillet	Départ en retraite de M. Denis Huguet Mise en circulation de la nouvelle camionnette
Octobre	Acquisition de 700 tonnes de blocs en béton pour séparation dans la halle de stockage
Novembre	Achat de 10 bennes 38 m3 pour la future déchèterie
Décembre	Entretiens d'engagement du personnel pour la surveillance de la déchèterie

6. Communication

Tout au long de l'année, divers événements ont permis aux représentants des communes et au public de s'informer tantôt sur les activités de notre société, tantôt sur le recyclage des déchets.



Nous avons profité des changements occasionnés par l'ouverture de l'usine de méthanisation pour marquer cette année avec une campagne d'information « grand public » sur les déchets verts.

6.1 Campagne des biodéchets, mars-avril 2011

Depuis le printemps, les biodéchets que nous collectons sont livrés à la nouvelle usine de méthanisation de Chavornay. Ce procédé de traitement permettant d'allonger la liste des biodéchets admis, nous avons mené une campagne d'information destinée aux habitants. Après avoir conçu le message, créé le graphisme, photographié les déchets, un flyer a été imprimé et un autocollant inséré. Plus de 26'000 ménages les ont reçus. Ils énumèrent les biodéchets admis et refusés, fournissent des informations sur la méthanisation et ses bénéfices. En outre, pour marquer l'image de la campagne dans les esprits, des affiches ont été placées le long des rues à forte fréquentation.



6.2 Le coup de balai, mai 2011

Cette année, peu de communes ont organisé la journée "coup de balai". Cependant, les participants ont pris beaucoup de plaisir à remettre en état un refuge, un chemin pédestre ou encore à rendre propre les abords de ruisseaux. Ces journées de travail se terminent bien souvent par une collation.

6.3 Le Rallye du Tri, 21.05.2011

Le cinquième Rallye du Tri a eu lieu dans le cadre des portes ouvertes de la STEP d'Yverdon-les-Bains le samedi 21 mai. Organisé par le Service des Travaux et de l'Environnement de la ville, le rallye du tri s'est allié avec le traitement des eaux usées. Des visites guidées de la STEP étaient offertes aux visiteurs et quelques-uns de nos partenaires sont venus présenter leurs activités. Le parcours longeant le bord du lac, nombreux sont ceux qui ont effectué le parcours en vélo ou emprunté un des vélos mis à disposition par la société Vélopass. La journée s'est terminée par la remise des prix du traditionnel concours.



6.4 Introduction de la taxe au sac en ville d'Yverdon-les-Bains, été 2011

De nombreux appels téléphoniques et emails nous sont parvenus au sujet de l'introduction de la taxe au sac à Yverdon-les-Bains : questions, doutes, commentaires, les habitants, souvent polis, des fois inquiets, rarement agressifs, voulaient s'assurer d'un tri correct de leurs déchets.

6.5 Journée des surveillants de déchèterie, 7.09.2011



Les déchets spéciaux ménagers ont occupé durant toute une journée les 60 personnes inscrites à cette formation. La partie théorique a été donnée à Treycovagnes par M. Gianina du Sesa, M. Steiger du Seven et M. Savary de Cridec. Ils se sont partagés la tâche de transmettre leurs connaissances sur les bases légales, les identifications des produits, le

tri, la dangerosité ainsi que les règles de conditionnement et transport. Après un bon repas pris en commun à La Sarraz, l'après-midi a été consacré aux visites de Cridec et Lumirec SA. Pendant les trajets effectués en bus, les participants ont profité de partager leurs expériences.

6.6 Déchèterie Champs Torrens, automne 2011

Une phase d'étude puis de conception de la signalétique sur le site de la nouvelle déchèterie publique s'est déroulée durant l'automne 2011. Parallèlement, STRID a mené le projet de la mise en place des cartes d'accès. Pour terminer, STRID a informé le public de l'ouverture et du nouveau concept de déchèterie par l'intermédiaire de la presse écrite.

6.7 Journée des chefs de voirie, 9.11.2011

Partis en milieu de matinée, destination la papeterie d'Utzenstorf, les chefs de voirie ont pu découvrir l'univers des montagnes de papier collectés qui sont transformées en de gigantesques rouleaux de papier recyclés.

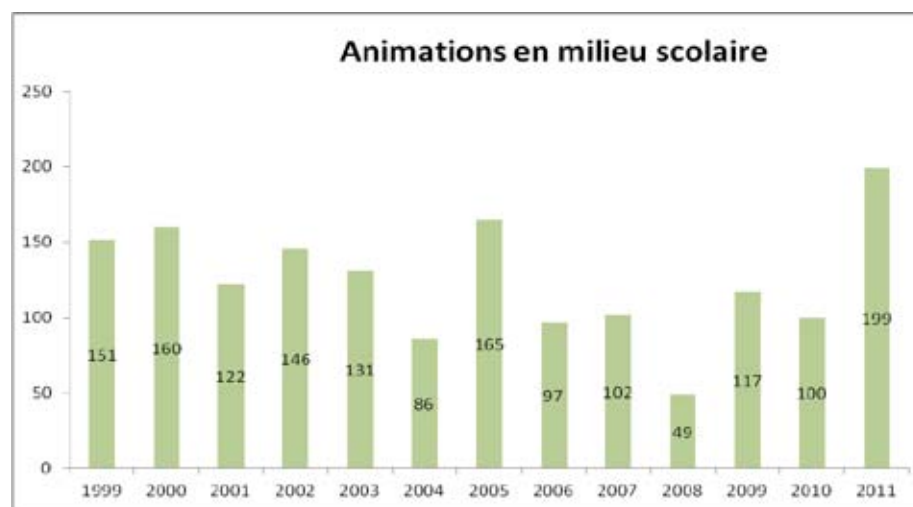
6.8 Soirées d'information pour les nouveaux municipaux, 30.11.2011 et 1.12.2011

Le président, le directeur et les responsables de secteur de Strid ont offert aux municipaux deux soirées d'information sur les activités de la société.

6.9 Animations scolaires dans le Nord vaudois

STRID confie à COSEDEC le mandat de la réalisation des animations de sensibilisation à la gestion des déchets dans les écoles.

Ces animations destinées aux élèves des classes enfantines jusqu'aux classes de 9ème année sont financées par STRID et sont à la disposition des enseignants. La sensibilisation des enfants à la gestion de nos ressources et de nos déchets est très importante ; toute une génération de consommateurs est ainsi informée sur les enjeux de la production de déchets et des problèmes que cela engendre.



Evolution du nombre de classes visitées dans les écoles du Nord vaudois

6.10 Autres prestations de COSEDEC dans le Nord vaudois

Passeport-vacances

Dans le cadre des passeports-vacances d'Orbe et d'Yverdon-les-Bains, COSEDEC a organisé la visite des installations de STRID en sensibilisant les enfants présents à la gestion des déchets et à leur transformation.

Rallye du tri à Yverdon-les-Bains

Invité à tenir un stand lors du Rallye du tri, Cosedec a répondu présent avec le jeu de la pêche miraculeuse et de la dégradation. Petits et grands ont fortement apprécié ces moments d'échange.

Information aux migrants

Dans le cadre de l'Espace Traits d'Union à Yverdon-les-Bains, suite à l'introduction de la taxe au sac, une information sur le tri des déchets a été fournie. Il est en effet important que les personnes d'une autre culture comprennent pourquoi et comment trier les déchets.

Fondation Vernand

Les résidents de Rive Thièle ont bénéficié d'une séance d'information sur le tri et les filiales des déchets. Une discussion s'est poursuivie sur les pratiques actuelles et améliorations futures.

CPNV (Centre professionnel du Nord vaudois)

Durant la semaine du développement durable du CPNV, COSEDEC a ouvert le dialogue avec les jeunes gens sur le recyclage des téléphones portables et le mode de consommation.

Formation des ambassadeurs du tri, 21.12.2011

Les ambassadeurs du tri sont des jeunes engagés pour aider les surveillants de déchèterie principalement durant les heures de forte affluence. Ils répondent aux questions des usagers, les dirigent vers les bons contenants à déchets et aident au déchargement des véhicules si nécessaire. A la demande de plusieurs communes, nous avons mandaté COSEDEC pour instruire et former des nouvelles équipes.

7. Secteur manifestation

7.1 Présentation

Le secteur manifestation a été créé en janvier 2011. STRID s'est adjoint les services d'un nouveau collaborateur, Monsieur B. Delapraz, pour le développer.

L'objectif est de proposer aux organisateurs de manifestations un service complet en matière de gestion des déchets lors de leurs évènements. Pour cela, les prestations proposées sont séparées en 3 axes.

7.2 Service-conseil

Les organisateurs de manifestations connaissent généralement peu la problématique « déchets ». Ce service-conseil est là pour leur apporter l'aide suivante : analyse des déchets produits, possibilités de réduire les déchets à la source, évaluation des volumes de déchets produits, propositions de tri efficace, analyse du site et de l'évènement (périmètre, topographie, fréquentation, accès, lieux critiques, ...).

En 2011, de nombreux évènements de petite importance ont demandé des conseils, principalement sur le type de déchets à trier, le matériel de tri dont STRID disposait et sur les volumes de déchets potentiels. Lors de ces entretiens, de nombreux conseils supplémentaires et solutions leur ont été proposés. Bien que sur le fond, les demandes étaient motivées, le résultat reste peu satisfaisant. Les organisateurs n'ont simplement pas mis en place les propositions demandées et ne se sont pas rendu compte de l'ampleur du travail.

7.3 Matériel de tri

Cet axe a pour but d'aider les organisateurs (ou les communes) à trier leurs déchets en fournissant différents types de conteneurs. A la différence des années précédentes, la location du matériel est depuis 2011 facturée, ainsi que le traitement des déchets incinérables. STRID veut être cohérent avec la taxe au sac. Un organisateur d'évènement doit être soumis aux mêmes règles que le public. C'est également l'occasion de les sensibiliser au coût du traitement des déchets et de les inciter ainsi à réfléchir à un concept de gestion.

STRID a livré du matériel de tri à 102 manifestations de février à décembre, toutes localisées dans le périmètre Nord vaudois. Au total, la quantité totale de conteneurs (et bennes confondus) mis à disposition dans les manifestations s'élève à 818 pièces.

Tableau 1 : matériel de tri - stock au 31.12.2011

Type	120/140 l	240 l	Alu 140 l	PET 360 l	770 l	Bennes (de 6 à 40 m ³)
Quantité	18	51	2	31	13	6

7.4 Vaisselle réutilisable

Le service de vaisselle réutilisable a débuté en juin 2010. Les objectifs sont premièrement de proposer aux organisateurs une mesure simple permettant de limiter la production de déchets et l'utilisation de matière première ; deuxièmement de permettre aux petites manifestations locales de bénéficier de ce type de prestation au même titre que les grands festivals (*Paléo, Festineuch, Gurten, ...*).

Dès 2011, ce service est passé d'une échelle très locale, à un service régional (= Suisse romande). Cette augmentation a demandé la création d'une laverie exclusivement destinée à laver la vaisselle réutilisable et une augmentation du stock.



Photo 1 : la laverie 2011 dans les locaux provisoires d'Orges

Le nombre total de gobelets lavés en 2011 s'élève à 610'108, avec un partage plus ou moins équivalent entre les clients STRID et ceux d'ECOCUP (partenariat).

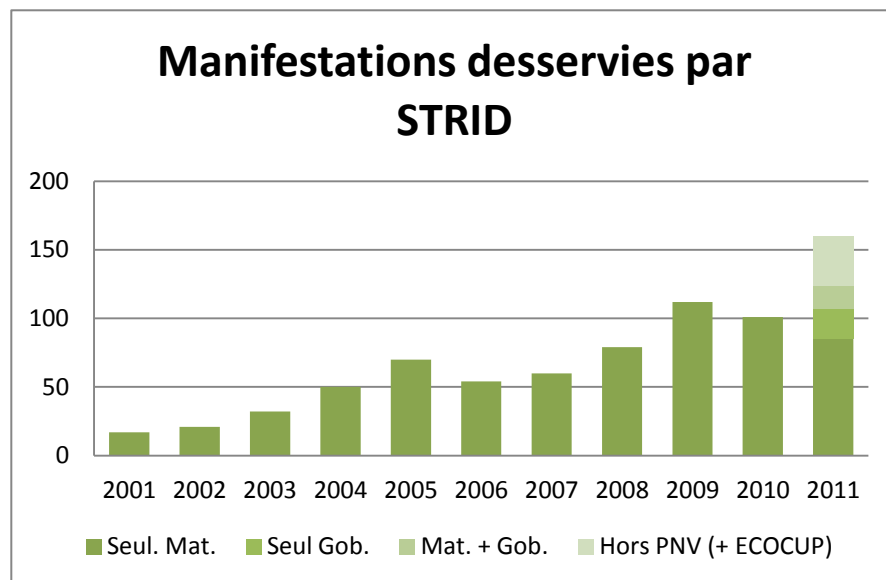
Tableau 2 : vaisselle réutilisable - stock au 31.12.2011

Type	gob. 10 cl	gob. 25 cl	gob. 25 cl long- drink	gob. 30 cl	carafe 1.4 l	assiette
Quantité	10'242	13'172	13'054	39'357	475	371

La comparaison avec 2010, année de lancement du projet vaisselle réutilisable, est significative. En 2010, le nombre de gobelets lavés était inférieur à 65'000. Le volume de lavage a donc été multiplié d'un facteur 10 en une année, ce qui est un bon résultat, bien que l'objectif du million de gobelets lavés n'ait pas été atteint.

7.5 Considération

De manière générale, les résultats du secteur sont satisfaisants, mais doivent être améliorés. Si l'on prend en compte le nombre de manifestations desservies en 2011, en comparaison des années précédentes, on constate que l'augmentation est très nette. Celle-ci est due à un nombre croissant de manifestations utilisant de la vaisselle réutilisable.



Le nombre d'événements faisant le choix de la vaisselle réutilisable reste bien inférieur à celles ne commandant que du matériel de tri. Cela montre que la sensibilisation à la limitation des déchets à la source reste prépondérante pour changer les choses. La question des déchets est également l'une des dernières à être prise en compte. Les coûts qu'engendreraient un concept optimisé de gestion des déchets font que les organisateurs hésitent à s'engager dans cette voie.

Des incitations par les communes aideraient les organisateurs à prendre certaines décisions. La participation de la Ville d'Yverdon-les-Bains dans les coûts du lavage des gobelets montre clairement l'impact que ce genre d'incitation peut créer, puisque la majorité des événements ayant lieu sur cette commune utilisent maintenant de la vaisselle réutilisable.

7.6 Conclusion

2011 a été une année de fort développement, d'apprentissage et de prise de position sur le marché romand des déchets dans les manifestations. Bien que le résultat global soit satisfaisant, de nombreuses améliorations sont à apporter. La croissance du secteur est inévitable pour rendre ce dernier viable. L'ouverture le 9 janvier du nouveau site de STRID offre de réelles possibilités allant dans ce sens. Les perspectives d'évolution sont donc positives.

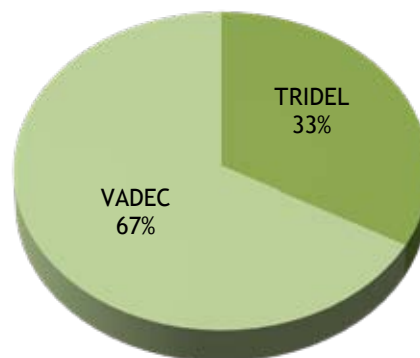
8. Relations avec les partenaires de STRID

8.1 Usines de Valorisation Thermique des Déchets (UVTD)

Les déchets incinérables du périmètre Nord vaudois sont acheminés vers les usines de Vadec à Colombier et de TRIDEL à Lausanne.

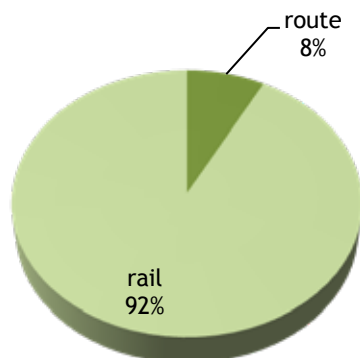
En 2011 nous avons livré 17260 tonnes de déchets dans ces deux installations, la répartition des tonnages est conforme aux accords que nous avons avec ces usines.

Répartition entre les usines

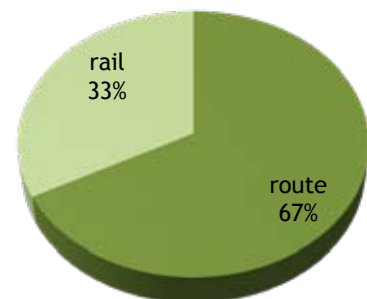


Le transfert des déchets vers ces usines se fait par le rail pour les ordures ménagères collectées avec le système route - rail et par la route principalement pour les déchets encombrants broyés sur notre site.

Acheminement vers TRIDEL

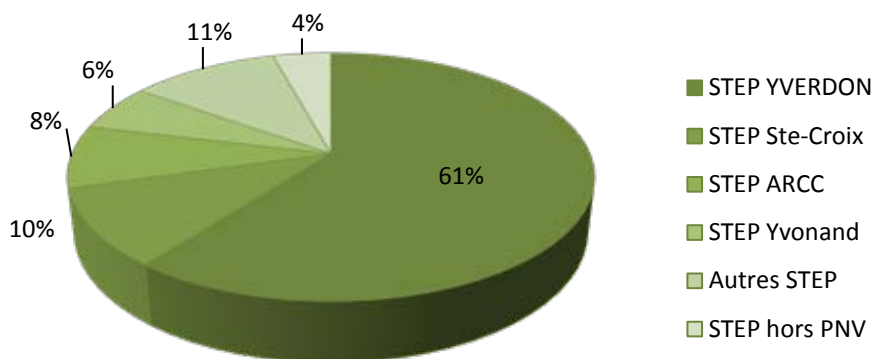


Acheminement vers VADEC



Les boues d'épuration du périmètre sont incinérées à l'usine de VADEC de Colombier. Les boues déshydratées sont prises en charge directement dans les STEP d'Yverdon-les-Bains, Sainte-Croix, Yvonand, et Ependes (ARCC) ainsi que quelques STEP ayant adopté un système de déshydratation mobile.

Provenance des boues traitées



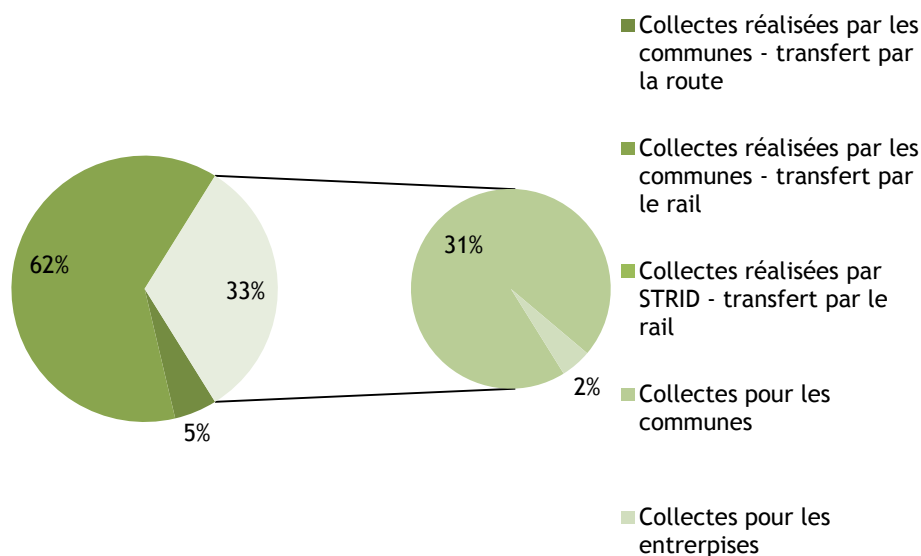
8.2 Collectes des ordures ménagères

Suite à l'introduction de la taxe au sac à Yverdon-les-Bains, STRID a mandaté Léman Environnement pour la collecte au poids des déchets des entreprises. Ce sont environ 160 contrats que nous avons signés avec des entreprises yverdonnoises. L'arrivée de ces tonnages supplémentaires ont permis de maintenir les prix de collecte pour 2012.



Bennes utilisées pour la collecte et le transfert par le rail des ordures ménagères.

Répartition des système de collecte



8.3 Compostière de la Plaine de l'Orbe à Chavornay

L'usine de méthanisation AXPO KOMPOGAS de Chavornay a été inaugurée le 24 juin 2011 en présence des autorités cantonales et des communes de la région. Depuis cette date les biodéchets du Nord vaudois sont transformés en énergie dans cette installation. Les bénéfices de la méthanisation sont multiples :

- Le méthane récupéré résultant de la décomposition des déchets organiques est transformé en électricité et en chaleur. L'installation de Chavornay, prévue pour traiter plus de 20'000 tonnes de déchets par année, permet de fournir en électricité plus de 1'000 ménages et permet de chauffer l'ensemble des installations du Grand Pâquier.
- Les résidus solides et liquides de la méthanisation sont d'excellents engrais pour l'agriculture : en plus de la matière organique qu'ils apportent aux sols, ils sont riches en éléments nutritifs utiles à la croissance de la végétation.
- Le compostage classique est générateur de gaz à effet de serre, la méthanisation récupère ces gaz pour les transformer en énergie.
- Le passage des déchets dans le digesteur à une température élevée supprime les agents pathogènes contenus dans les biodéchets. Cela permet de traiter toute sorte de déchets de cuisine qu'ils soient crus ou cuits.

C'est donc une réelle chance pour le Nord vaudois de pouvoir bénéficier de cette installation. Nous nous efforçons de trouver des solutions économiquement intéressantes pour que l'ensemble de la population de la région puisse bénéficier des avantages d'une telle installation.



Ces déchets seront mieux valorisés en usine de méthanisation ! Ce type de dépôt est interdit à cause des risques de propagation d'agents pathogènes.

8.4 Recycleurs - repreneurs

Notre choix des repreneurs pour les différentes filières se base sur des critères environnementaux et économiques. Nous exigeons que les matières soient traitées dans les règles de l'art, le respect de l'environnement et, dans la mesure du possible, en Suisse.

Nous essayons de garantir une traçabilité de la matière jusqu'à sa destination finale. Le critère économique est secondaire. Nous devons rester dans les conditions du marché mais nous ne privilégierons pas une filière pour des questions économiques. Nous préférons que la matière soit transformée en énergie sur place plutôt que de la transporter sur plusieurs milliers de kilomètres pour qu'elle y soit recyclée.

8.5 Transporteurs

L'organisation mise en place pour le désapprovisionnement des bennes dans les communes permet de rationaliser les transports et donc de diminuer le nombre de kilomètres par tonne de déchets transportés. L'acquisition de bennes que nous mettons en location dans les communes contribue à cet effort en divisant par deux le nombre de transport par des échanges de bennes.

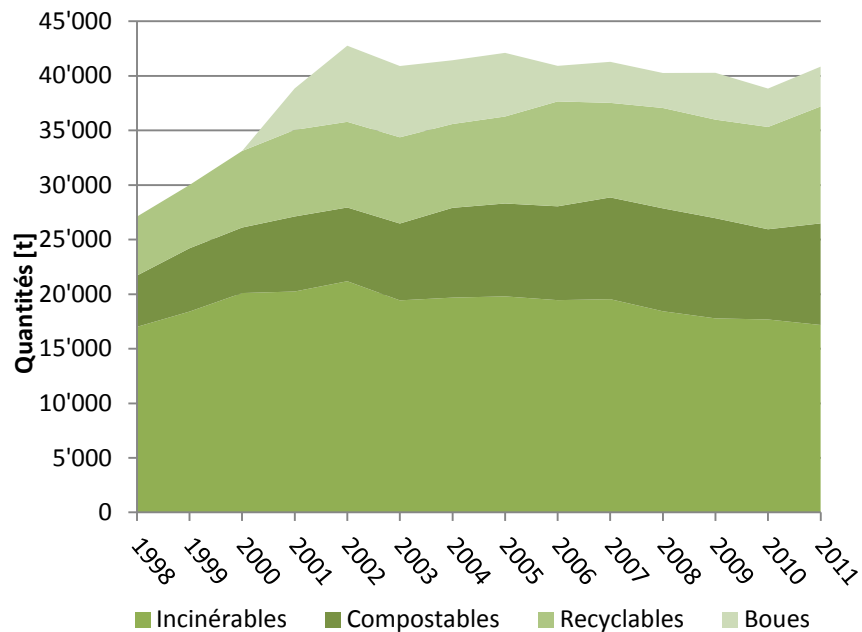
La bonne entente avec nos transporteurs partenaires contribue grandement à ce résultat.



Nous mettons à la disposition des communes différents types de bennes de 6 à 40 m³. Ce système permet de travailler par échange de bennes et de supprimer des transports inutiles.

9. Filières des déchets

Evolution de la quantité globale des déchets gérés par STRID



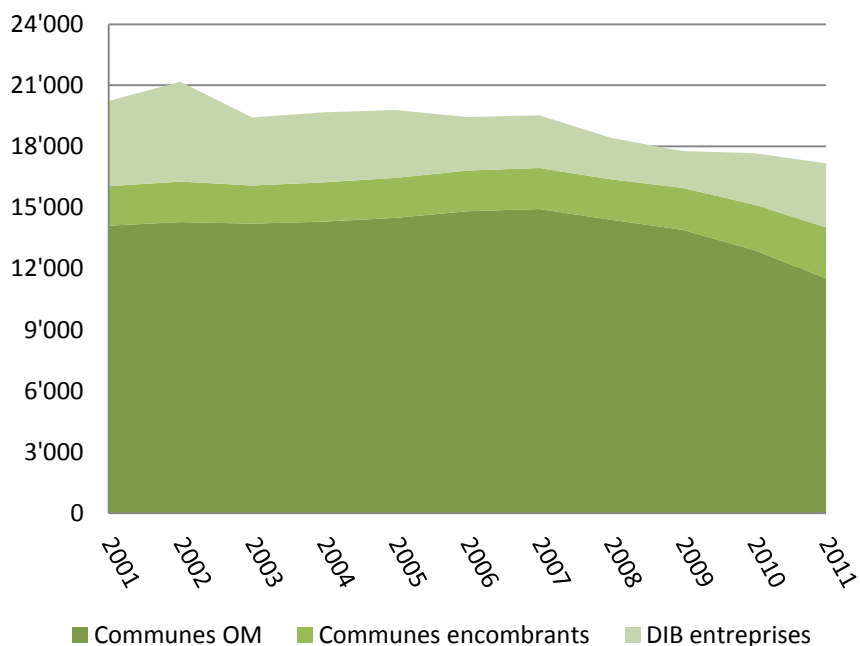
Evolution de la quantité par habitant des déchets gérés par STRID



On constate sur ces graphiques les effets significatifs de la taxe au sac dans la région. Alors que la quantité totale des déchets incinérables est en légère baisse, celle-ci est plus marquée sur la quantité par habitant alors que les déchets recyclables et les biodéchets sont en augmentation. Ces résultats réjouissants répondent pleinement à nos attentes et à nos objectifs.

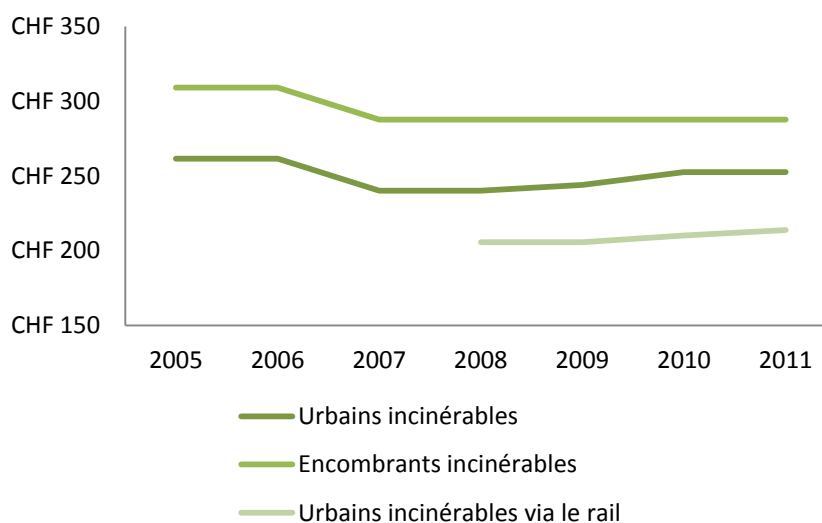
9.1 Les déchets incinérables

Evolution de la quantité de déchets incinérables traités par nos soins



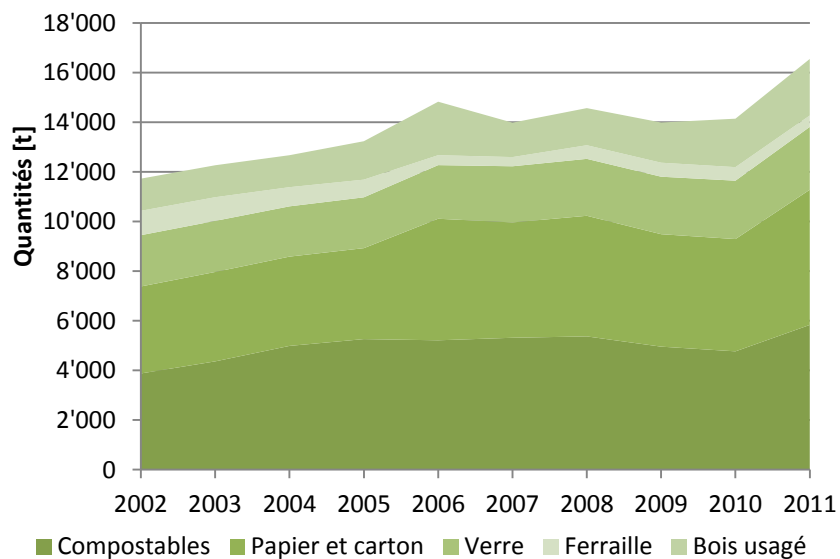
La baisse des ordures ménagères est marquée et fait suite à l'introduction progressive de la taxe au sac dans la région. Pour les mêmes raisons, la quantité des déchets encombrants est en légère hausse, les communes doivent veiller à ce phénomène dans leur déchèterie : tout ne doit pas devenir un encombrant dès que les ordures ménagères sont taxées. L'augmentation des quantités pour les entreprises est aussi une conséquence de l'introduction de la taxe au sac : dans plusieurs communes les déchets pour les entreprises sont maintenant collectés séparément et n'entrent plus dans les tonnages des ménages.

Evolution des coûts de traitement pour les déchets incinérables (prix à la tonne au tarif actionnaire)



9.2 Les déchets recyclables

Evolution des tonnages de déchets recyclables traités par nos soins



Les effets de l'introduction de la taxe au sac sont marqués par l'augmentation des tonnages de biodéchets et de papier / carton collectés séparément. Cela montre que ces déchets recyclables étaient encore très présents dans les sacs non taxés.

10. Conclusions

STRID n'est pas une société comme les autres. Elle n'a pas pour vocation de maximiser son chiffre d'affaire et son bénéfice. La loi a défini son périmètre d'action et si les entreprises conservent une certaine liberté, les communes du périmètre ont l'obligation de collaborer entre elles et avec STRID pour la gestion de leurs déchets, notamment incinérables. STRID, propriété des communes qui sont aussi ses clientes, n'a jamais versé de dividende et n'a pas l'intention de commencer. Elle adapte par contre ses tarifs à la baisse chaque fois que c'est possible, tout en conservant une gestion et des finances saines.

Le Conseil d'administration est heureux de vous présenter des comptes se soldant par un petit bénéfice. Malgré les gros investissements qui ont été engagés en 2011, STRID a bon espoir de pouvoir conserver des finances saines, sans devoir augmenter à cause de cela le coût de ses prestations.

Le chapitre «Gestion des manifestations» se solde par un déficit de 70'218 francs. Ce mauvais résultat s'explique du fait que c'est la première année d'exploitation complète de ce service qui est en plein développement. Bon nombre de dépenses seront moins importantes les exercices suivants ou seront couvertes par des recettes en augmentation. Il est hors de question que le coût de la gestion des déchets soit pénalisé par cette prestation. Le Conseil d'administration y veillera. Malgré cela STRID se réjouit d'avoir pu mettre sur pied ce nouveau service. Il permet d'œuvrer dans un objectif qui est aussi celui de STRID : tout déchet est un déchet de trop et la mise à disposition de gobelets réutilisables remplit pleinement ce but.

Le Conseil d'administration vous invite, Mesdames et Messieurs les actionnaires, à approuver sa gestion et les comptes 2011.

11. Perspectives et objectifs de STRID pour 2011 - 2012

La mise en exploitation des nouveaux équipements de Champ Torrens a permis de fortement décongestionner le site historique des Petits-Champs, dans et autour de l'ancienne usine d'incinération. Depuis le début 2012, cet espace est réservé aux professionnels et au traitement des déchets. Une source importante de dangers dus à la cohabitation entre les utilisateurs de la déchèterie et les professionnels au volant de gros engins a fortement diminué. Mais il faut aller plus loin : toute la circulation et l'organisation des espaces extérieurs doivent être revus. La balance doit être remplacée et un nouvel emplacement étudié.

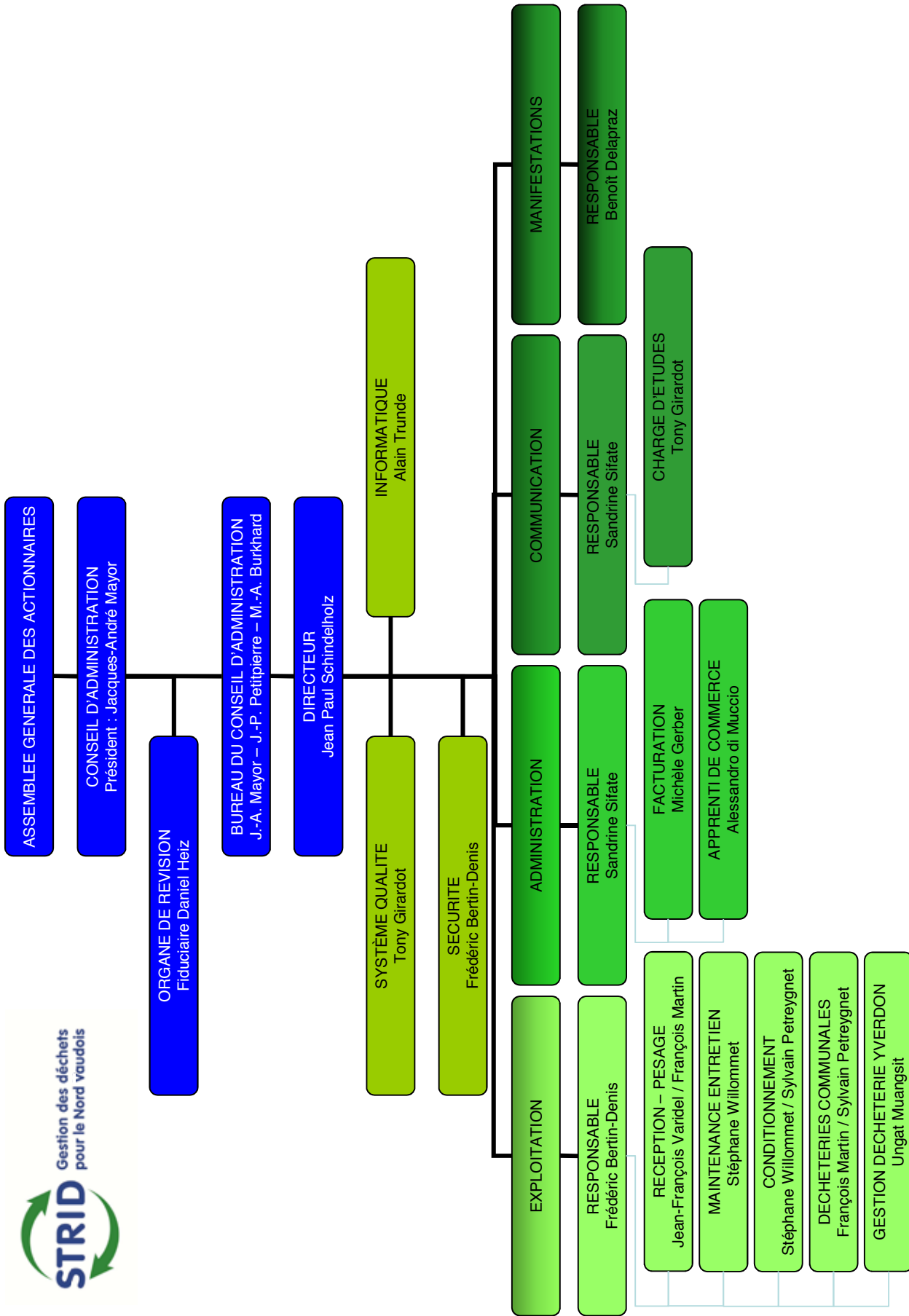
Le réseau-école, autrefois partie intégrante de STRID et aujourd'hui COSEDEC, coopérative partenaire, occupe des locaux qui ne sont pas très adaptés à ses besoins. Une réflexion sur l'aménagement de locaux plus appropriés est en cours.

Après la décision du Tribunal fédéral imposant une taxe proportionnelle à la quantité de déchets (taxe au sac ou taxe au poids), bon nombre de communes devront modifier leur règlement. Même si la décision et le choix incombent aux communes, STRID se doit de proposer des solutions rationnelles et offrir ses services aux collectivités qui le souhaitent.

Quelques élus conservent une certaine méfiance de STRID, craignant qu'elle leur impose des solutions trop coûteuses. STRID, propriété à 95% des communes du périmètre, a pour mission fondamentale d'être au service de ses propriétaires, donc des communes. Elle cherche constamment des solutions permettant une prise en charge des déchets le plus rationnellement possible, au coût le plus avantageux, dans le respect de l'environnement. Elle pratique une politique de solidarité qui permet aux communes peu peuplées et décentralisées de payer les mêmes prix que celles qui n'ont pas ces handicaps. STRID poursuivra son effort de sensibilisation et d'incitation auprès de tous les élus, pour mieux rationaliser les transports, ce qui permet de diminuer les coûts et les nuisances sur l'environnement.

Annexes





Comptes de résultats exercice 2011

Compte d'exploitation, en CHF	2011	2010
Activité 1 : Gestion des déchets		
Produits		
Déchets incinérables	5'445'995.91	5'345'760.42
Autres déchets	3'258'096.64	2'552'982.50
Prestations déchets	289'059.39	222'900.19
Gestion déchèterie des "Petits Champs"	115'520.00	114'793.99
Déduction sur chiffre d'affaire	-21'312.14	-711.28
Recettes diverses	59'355.39	67'456.75
Total produits	9'146'715.19	8'303'182.57
Charges		
Traitement et transports déchets incinérables	4'787'678.72	4'753'328.94
Traitements et transports autres déchets	2'223'230.33	1'602'107.46
Prestations déchets	212'597.61	159'884.76
Charges diverses	7'000.00	85.40
Salaires et charges sociales	1'011'601.71	1'014'210.72
Administration et révision	88'744.13	48'464.54
Frais financiers	25'500.75	1'397.52
Assurances choses taxes et autorisation	15'869.70	19'861.80
Autres charges d'exploitation	13'740.40	5'658.93
Entretien des installations fixes, machines et véhicules	238'144.84	232'852.74
Energie	24'008.59	24'167.85
Amortissements et réserves	388'681.49	372'602.86
Total charges	9'036'798.27	8'234'623.52
Résultat activité 1 : gestion des déchets	109'916.92	68'559.05

Compte d'exploitation, en CHF	2011	2010
-------------------------------	------	------

Activité 2 : Communication

Produits

Produits communication	354'585.83	316'877.39
Total produits	354'585.83	316'877.39

Charges

Matériel de communication	9'344.00	1'327.90
Salaires et charges sociales	76'387.14	151'969.81
Frais administratifs	22'348.91	43'789.23
Actions de communication	55'295.30	56'933.58
Etudes	13'705.33	12'835.23
Animations écoles (COSEDEC)	73'173.55	44'276.95
Attribution compte de régulation Info-Déchets	104'331.60	5'744.69
Total charges	354'585.83	316'877.39

Résultat activité 2 : communication	0.00	0.00
--	-------------	-------------

Activité 3 : Gestion des manifestations

Produits

Produits manifestations	135'692.13
Total produits	135'692.13

Charges

Charges manifestations	96'248.09
Salaires et charges sociales	83'608.65
Location local laverie	21'000.00
Frais administratifs	2'026.41
Actions de communication	1'351.91
Infrastructures	1'675.13
Total charges	205'910.19

Résultat activité 3 : gestion des manifestations	-70'218.06	0.00
---	-------------------	-------------

Activité 4 : Gestion taxe au sac

Produits

Produits taxe au sac	1'723'287.03	749'844.25
Total produits	1'723'287.03	749'844.25

Charges

Rétrocession taxe au sac aux communes	1'512'678.11	759'500.32
Salaires et charges sociales	63'006.61	
Frais administratifs	1'413.96	
Infrastructures	1'288.35	
Attribution compte de régulation	144'900.00	
Total charges	1'723'287.03	759'500.32

Résultat activité 4 : gestion taxe au sac	0.00	-9'656.07
--	-------------	------------------

Compte d'exploitation, en CHF

Synthèse	2011		2010	
	produits	charges	produits	charges
Activité 1 : gestion des déchets	9'146'715.19	9'036'798.27	8'303'182.57	8'234'623.52
Activité 2 : communication	354'585.83	354'585.83	316'877.39	316'877.39
Activité 3 : gestion des manifestations	135'692.13	205'910.19		
Activité 4 : gestion taxe au sac	1'723'287.03	1'723'287.03	749'844.25	759'500.32
Résultats avant impôt	39'698.86		58'902.98	
Impôts		3'374.75		4'203.10
Résultats	36'324.11		54'699.88	

Proposition concernant l'emploi du bénéfice

	2011	2010
P.P. au bilan	181'261.15	134'701.27
Adaptation de la réserve pour propres actions	63'700.00	2'800.00
Résultat de l'exercice	36'324.11	54'699.88
Résultat au bilan	281'285.26	192'201.15
Attribution à la réserve générale	1'860.00	10'940.00
A.P.P. au bilan	279'425.26	181'261.15

Proposition charges communication aux communes pour 2012

	2012	2011
Charges communication	-320'000.00	-250'254.23
Produits communication hors facturation communes	20'000.00	54'585.83
Produits facturation communes	200'000.00	300'000.00
Variation de la réserve	-100'000.00	104'331.60

Bilan au 31 décembre, en CHF

2011

2010

Actifs

Liquidités	1'392'245.56	1'095'357.05
Caisse	4'609.15	3'840.45
Banques et Poste finance	1'387'636.41	1'091'516.60
Disponible à court terme	2'614'093.09	2'150'449.45
Débiteurs divers	6'881.09	7'661.54
Débiteurs tiers	779'010.91	461'669.29
Débiteurs actionnaires	1'649'880.05	1'615'369.91
Créanciers momentanément débiteurs	5'550.60	12'918.05
Provision pour pertes sur débiteurs	-80'000.00	-80'000.00
Créance Lignival	0.00	81'301.41
Créance du personnel	10'000.00	0.00
Créanciers impôt anticipé	565.12	0.00
Créancier TVA	218'174.07	0.00
Créanciers SUVA - LAA - LPP	24'031.25	51'529.25
Disponible à long terme	44'043.20	38'483.00
Stock sacs taxés	4'143.20	4'308.00
Stock matériel déchèterie	9'900.00	12'375.00
Stock matériel manifestations	30'000.00	21'800.00
Actifs de régulation	4'900.00	15'481.40
Charges constatés d'avance	4'900.00	7'935.00
Produits à recevoir	0.00	7'546.40
Actifs immobilisés	1'367'010.90	1'425'300.00
Dépôt de garantie	5'410.90	0.00
Participation VADEC SA	200'000.00	200'000.00
Participation TRIDEL SA	1'080'000.00	1'080'000.00
Participation COSEDEC	20'000.00	20'000.00
Actions propres Strid SA	61'600.00	125'300.00
Immobilisation meubles	201'037.03	421'000.00
Machines et véhicules	74'000.00	136'000.00
Equipement bennes	115'000.00	270'000.00
Infrastructure informatique et communication	12'037.03	15'000.00
Immeubles et installations fixes	8'480'358.03	3'908'240.82
Bâtiment d'exploitation	1'965'000.00	2'040'000.00
Terrain de Champs Torrens	1'195'416.07	1'194'560.52
Déchèterie / ressourcerie et halle de transfert	4'744'941.96	43'680.30
Bâtiment administratif et déchèterie	575'000.00	630'000.00
Total des actifs	14'103'687.81	9'054'311.72

Bilan au 31 décembre, en CHF	2011	2010
Passifs		
<u>Dettes à court terme sur achat</u>	2'400'797.11	1'177'272.52
Fournisseurs et créanciers tiers	1'446'775.60	312'350.56
Fournisseurs et créanciers actionnaires	937'529.35	824'110.95
Débiteurs momentanément créanciers	2'478.20	5'064.10
Créancier TVA	0.00	24'003.81
Créanciers charges sociales	14'013.96	11'743.10
<u>Dettes financières à court terme</u>	3'441'102.10	-
BCV - int. 2.7 % - échéance 2021	3'441'102.10	0.00
<u>Passifs de régulations</u>	897'563.34	549'138.05
Produits constatés d'avance	162'184.84	52'085.10
Charges à payer	24'065.40	34'971.45
Provision pour traitement de déchets	250'000.00	250'000.00
Provision "Régulation Info-déchets"	197'413.10	93'081.50
Provision taxe au sac	263'900.00	119'000.00
<u>Fonds propres</u>	7'000'000.00	7'000'000.00
Capital action	7'000'000.00	7'000'000.00
<u>Réserves, perte/bénéfice</u>	364'225.26	327'901.15
Réserve générale	21'340.00	10'400.00
Provision pour actions propres	61'600.00	125'300.00
P.P. report	244'961.15	134'701.27
Résultat de l'exercice	36'324.11	54'699.88
Adaptation prov. propres actions	-	2'800.00
Total des passifs	14'103'687.81	9'054'311.72

Comptes approuvés par le Conseil d'administration de STRID SA

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre

	2011	2010
1 Obligations éventuelles en faveur de tiers	néant	néant
2 Actifs non disponibles	néant	néant
3 Dettes découlant de contrats de leasing	néant	néant
4 Assurance-incendie des immobilisations		
4.1. Immeubles (indice 117)	6'180'127	6'289'891
4.2. Autres immobilisations	2'513'000	2'513'000
5 Dettes envers des institutions de prévoyance professionnelle Il n'y a pas d'institution de prévoyance propre, la société est assurée par Swisslife.		
6 Emprunts obligataires émis par la société	néant	néant
7 Participation essentielles - 665 a CO		
7.1. <u>Vadec SA</u>		
Siège : La Chaux-de-Fonds		
But : Collecte, traitement, valorisation et élimination des déchets en provenance urbaine et d'autres déchets provenant de tiers.		
Capital-actions : à 100 % 18'000'000	200'000	200'000
Part Strid SA au capital VADEC SA 200'000		
7.2. <u>Tridel SA</u>		
Siège : Lausanne		
But : Traitement des déchets urbains provenant des zones d'apport qui lui sont assignées par la législation vaudoise.		
Capital-actions : à 100 % 11'000'000	1'080'000	1'080'000
Part Strid SA au capital TRIDEL SA 1'080'000		
7.4 <u>Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC)</u>		
Siège : Yverdon-les-Bains		
But : Sensibilisation à la gestion des déchets.		
Capital social : à 100 % 140'000	20'000	20'000
Part Strid SA au capital COSEDEC 20'000		
8 Dissolution de réserves latentes	néant	néant
9 Réévaluations	néant	néant
10 Actions propres		
Indication sur l'acquisition, l'aliénation et le nombre des actions propres à la société		
Actions détenues par la société	61'600	125'300
11 Capital-actions		
11.1. Augmentation autorisée	néant	néant
11.2. Augmentation conditionnelle	néant	néant
12 Evaluation du risque		
Indication sur une évaluation des risques		analyse effectuée
13 Organe de révision		
Le cas échéant, motifs qui ont conduit à la démission de l'organe de révision	néant	néant
14 Autres indications prévues par la loi		
14.1. Modification quant à la présentation	oui	néant
La présentation des comptes a été modifiée depuis l'exercice 2011. Afin de rendre la comparaison possible, la présentation des comptes 2010 a été adaptée en conséquence.		
14.2. Modification quant à l'évaluation	néant	néant

FIDUCIAIRE DANIEL HEIZ SA

EXPERTS-RÉVISEURS AGRÉÉS

RUE DU VILLAGE 17
CH-1436 CHAMBLON

TÉL. 024 447 21 21
FAX 024 447 21 22

E-MAIL INFO@FDHSA.CH
SITE WWW.FDHSA.CH
IDE CHE-106.397.400
TVA CHE-116.289.692

STRID SA
Rue des Petits Champs 2
1400 Yverdon-les-Bains

Chamblon, le 19 mars 2012
1214/DH/AA/bi

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes et annexe) de STRID SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE DANIEL HEIZ SA



D. Heiz
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, annexe)
- Proposition concernant l'emploi du résultat

Annales de STRID

1993	mars	Création de STRID SA; l'assemblée constitutive regroupe 66 actionnaires.
	octobre	Démontage de la cheminée de l'ancienne usine d'incinération.
1994	janvier	STRID SA se marie avec SAIOD SA. Colombier incinère - Chavornay composte.
	février	Installation du broyeur pour encombrants incinérables.
	avril	Collecte porte-à-porte hebdomadaire des déchets verts à Yverdon-les-Bains.
	juin	Ouverture de la première déchèterie à Mutrux.
	décembre	Information dans les écoles (environ 100 classes par année).
1995	septembre	Exposition «Et si l'on gagnait la course contre les déchets» (2 ^e passage à Yverdon).
1996	février	Les décharges communales ne sont plus autorisées.
	juin	Mise à l'enquête de la réaffectation du site et des bâtiments de STRID.
1997	avril	203 déchèteries dont 35 en projet pour 245 communes sur les 385 que compte le Canton.
	juin	Mise en route de STRID 1 (bâtiment de service, quais de déchargement pour grandes bennes, déchèterie) après 8 mois de travaux.
1998	septembre	Création du réseau inter-périmètres d'information dans les écoles (900 classes).
1999	juin	Fin des travaux de réaffectation de STRID 2.
	août	Interdiction d'utiliser les huiles usées collectées en déchèterie pour fabriquer des aliments.
	décembre	Constitution de Lignival Sàrl.
2000	janvier	Interdiction de la mise en décharge des déchets urbains incinérables.
	avril	Stand au comptoir du Nord vaudois - présentation de l'exposition "A vous de choisir?"
	mai	L'installation de traitement pour les boues de STEP à SAIOD est opérationnelle.
	novembre	Essai de transport de 600 tonnes de déchets par le rail sur l'usine des Cheneviers.
2001	septembre	Le dimanche 23 septembre le peuple vaudois dit oui à TRIDEL.
	novembre	Certification ISO 14001.
2002	janvier	Introduction de la taxe anticipée sur le verre.
	avril	1 ^{er} coup de balai printanier.
	juin	Le Grand Conseil avalise la nouvelle loi sur la gestion des déchets - elle sera refusée par le peuple suite à un référendum.

2003	avril	Renouvellement de la convention avec l'usine d'incinération des Cheneviers.	
	novembre	Essais camion pour collecte intégrée route - rail des déchets urbains incinérables	
2004	avril	Feu de fosse, maîtrisé chez STRID, dégâts sur le camion lors du transport à l'usine d'incinération.	
	décembre	Nouveau site internet www.strid.ch .	
2005	janvier	Mise en service progressive des nouvelles bennes à verre, insonorisées et offrant une contenance accrue.	
	mai	Tragique décès de M. Jean-Mario Jecker, directeur-adjoint de STRID, dans un accident de circulation.	
	juin	Un gros incendie éclate le dimanche 12 juin à 08h26; il détruit toutes les installations adjacentes à la fosse de réception des déchets (pont-roulant, grappin, broyeur, salle de commande, portes de déchargement) et endommage les murs en béton de la fosse, les vestiaires du personnel et le couvert.	
	novembre	Arrivée de M. Jean Paul Schindelholz qui prendra la direction de STRID au 01.01.2006, simultanément au transfert à SAIOD de M. Jean-Paul Krattiger qui deviendra "chargé de missions" à temps partiel.	
	décembre	Le CA adopte le système de chargement latéral pour les collectes intégrées de déchets ménagers.	
2006	janvier	Allumage du four n° 1 de TRIDEL avec les premiers déchets en provenance des périmètres actionnaires (GEDREL, VALORSA et STRID).	
	avril	Projet de reconstruction du bâtiment incendié.	
	mai	Modification des statuts de la société pour bénéficier de l'exonération fiscale Nouveau système de tarification, avec facturation distincte aux communes-actionnaires des prestations de communication.	
	juin	Inauguration du " Sentier du tri " à Yvonand.	
	septembre	Adoption de la nouvelle loi cantonale sur la gestion des déchets (LCD du 05.09.2006).	
	octobre	Début des travaux de démontage, transformation et reconstruction de la halle incendiée.	
	novembre	STRID adjuge les collectes IES à l'entreprise Léman Environnement SA à Tolochenaz.	
	2007	janvier	Recours de Cand-Landi contre l'adjudication des collectes IES à Léman Environnement.
		juin	Signature du contrat pour les collectes IES avec Léman Environnement.
août		Début des collectes par Léman Environnement, en mode traditionnel jusqu'à réception du nouveau camion attendu en avril 2008.	
septembre		Inauguration de la nouvelle halle de transfert.	
2008	février	Début des transferts par le train des ordures ménagères depuis la gare d'Yverdon-les-Bains	

	mars	Assemblée générale extraordinaire de SAIOD pour l'approbation de la fusion avec CRIDOR et la création de VADEC
	décembre	Assemblée constitutive de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) qui succèdera au secteur Réseau-écoles de STRID.
2009	janvier	Mise en place d'un système régional de taxe au sac et introduction dans plusieurs communes de la région
	mars	Début des travaux d'infrastructures sur le terrain de Champs Torrens.
	octobre	Adhésion à l'ASI solution d'entreprises pour la sécurité au travail de la VBSA et désignation de M. F. Bertin-Denis comme délégué à la sécurité.
2010	janvier	Introduction de la taxe au sac dans plusieurs communes, notamment Grandson, Yvonand, Chavornay
	juin	Première mise à disposition des gobelets consignés, pour la manifestation organisée par le SemoNord dans le cadre du championnat du monde de football
2011	février	Adjudication au consortium ABteck- Bernasconi SA des travaux en entreprise totale de construction de la nouvelle halle de transfert et de la déchèterie-ressourcerie sur le site de Champs Torrens
	juin	Inauguration de la nouvelle usine de méthanisation AXPO Kompogas sur le site de la Compostière de la Plaine de l'Orbe
	juillet	Introduction de la taxe au sac dans la commune d'Yverdon-les-Bains
	Novembre	Mise en service de la nouvelle halle de stockage



Petits-Champs 2
1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 424 01 11
Fax 024 424 01 19

www.strid.ch
info@strid.ch

